

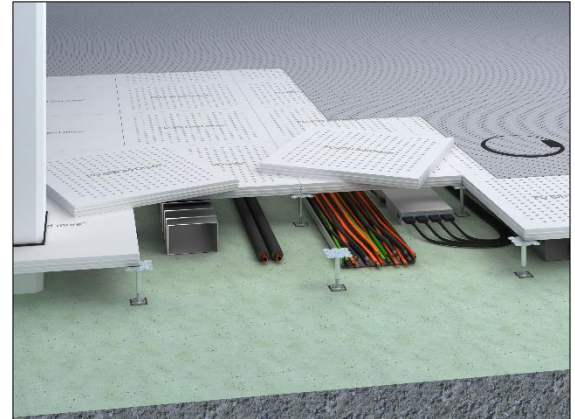


FLOOR and more[®] sonic

Plancher creux pour ventilation

Le système de plancher creux FLOOR and more[®] sonic est utilisé pour l'optimisation climatique des locaux. Les dalles de plancher creux perforées de type sonic se composent de sulfate de calcium renforcé par des fibres. La face inférieure des dalles est laminée avec HF. Le collage des dalles FLOOR and more[®] s'effectue à l'aide de rainures et de languettes fraisées dans les chants des dalles créant ainsi une couche de base fermée. L'ossature est constituée de vérins en acier galvanisé réglables en hauteur de la propre production créant le plénum nécessaire pour les installations.

- Dalles de plancher perforées
- Optimisation climatique
- Convient aux revêtements de ventilation
- Excellent confort de marche
- Capacité de charge élevée
- Installation rapide
- Peut être combiné avec d'autres systèmes de plancher
- Produit en Allemagne selon les plus hautes standards de qualité et environnementaux



Exemples de domaines d'application

salles communes, salles de réunion, salle de conférence et de congrès, salles de spectacle et de studio, Immeubles de bureaux, locaux de production radiophonique et télévisuelle, lieux de rassemblement, pharmacies (fabrication), cliniques et hôpitaux, laboratoires, salles d'opération, salles blanches, circulations communes



Données techniques

Poids	42 – 52 kg/m ²
Epaisseur de la dalle	40 – 41 mm
Hauteur standard des vérins	40 – 2.000 mm
Entraxe des vérins	600 mm x 600 mm

Technologie de climatisation

Débit d'air	192 - 1.294 m ³ /h
Section libre	4 - 24 %
Diamètre du trou	8 mm / 10 mm / 13 mm



Statique

Classe de charge	DIN EN 13213	1 – 5
Charge admissible (Charge de repture)	DIN EN 13213	2 kN (4 kN) – 5 kN (10 kN)
Sécurité sismique		une version antisismique est possible

Protection incendie

Classe de matériau de construction de la dalle de support

Classe de matériau de construction	DIN 4102-1	A2
Classe de matériau de construction	DIN EN 13501-1	A1
Désignation réglementaire	DIN 4102-1	incombustible
Désignation réglementaire	DIN EN 13501-1	incombustible

Durabilité

Auto-déclaration	Auto-déclaration selon ISO 14021 possible
Déclaration environnementale de produit	DEP vérifiée selon EN 15804 / ISO 14025 possible
Economie circulaire	Cradle to Cradle possible
FSC	en option (TUEV-COC-000515)

Revêtements de sol

Revêtements adaptés	Revêtements textiles Les revêtements doivent être qualifiés pour une ventilation par déplacement ou perforables
---------------------	--